

DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-GARONNE

CANTON de PORTET/GARONNE

ARRONDISSEMENT
de MURET

COMMUNE de VILLATE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers:

En Exercice:	14
Présents:	13
Votants:	13

L'an Deux Mil Dix Huit

Le vingt-trois octobre à dix huit heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de Villate dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean Claude GARAUD, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal le 16/10/2018

PRESENTS : Mesdames ALAMINOS. BONZOM. CARLES. GROS. LAKEHAL. LE ROY.

Messieurs GARAUD. PAPAY. DUFOUR. PELFORT. GALEA. GARCIA. ROUSSEAU.

ABSENTE EXCUSEE : Mme PAJAUD.

Objet : Subvention exceptionnelle
Pour l'Association « Véhicules
Militaires Historiques Toulousains »

Madame Dominique ALAMINOS a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'Association « Véhicules Militaires Historiques Toulousains » organise, tous les ans, des journées pédagogiques afin de promouvoir le devoir de mémoire, de rendre hommage aux combattants alliés et résistants ainsi qu'aux victimes civiles et militaires. Ces animations ont lieu, tous les ans, dans différentes communes à l'occasion des commémorations ou festivités locales.

Afin de permettre la pérennité de ces initiatives Monsieur le Maire propose le versement d'une subvention exceptionnelle de 100,00 €.

Monsieur le Maire précise que la dépense a été inscrite sur les crédits ouverts à l'article 6188 du Budget Primitif de 2018.

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'ACCORDER** une subvention exceptionnelle de 100,00 € à l'association « Véhicules Militaires Historiques Toulousains ».

Délibération certifiée exécutoire
Compte tenu de sa transmission en
Sous Préfecture le 24/10/2018
Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme.

En Mairie le 23/10/2018
Le Maire,
J.C.GARAUD.

